

Coordonnateur
Pr. Abdallah EL HAMMOUMI
Département de Physique
Tel : 037778973
E-Mail : abhammoumi2@yahoo.fr

Diplôme Universitaire Supérieur Spécialisé en génie civil (DUSS-GC)

Objectifs et débouchés

Le **Diplôme Universitaire Supérieur Spécialisé en génie civil (DUSS-GC)** est dispensé conjointement par deux établissements : (Ecole Supérieure de Technologie Salé) et (Faculté des Sciences de Rabat) relevant de l'université Mohammed V Agdal

Le programme comprend deux semestres de cours, de travaux dirigés, de travaux pratiques et de séminaires avec un stage en entreprise de 8 semaines et un PFE.

L'enseignement dispensé dans ce diplôme est le même que ce lui de la **Licence Professionnelle en Génie Civil (LPGC)**, ce qui permet aux étudiants d'acquérir les compétences requises pour une meilleure insertion professionnelle dans les différents domaines liés aux BTP (Bâtiments et Travaux Publics); de compléter et d'approfondir leur formation dans les domaines de la mécanique des structures, de construction des bâtiments, de génie civil et de gestion des projets.

Cet enseignement permettra également aux futurs lauréats de participer au développement des entreprises spécialisées dans le bâtiment et les travaux publics.

Contenu de la formation

Accès en S5 pour les titulaires du Bac +2 (Filière : SM - SMI-SMP-BTS-DUT-ISTA (génie civil ou Gros Œuvre))

ou Equivalent avec une Justification d'une expérience professionnelle dans le domaine du génie civil de plus de 2 ans.

5ème Semestre :

M9_{PLGC} : VRD

M10_{PLGC} : Structures en Béton armé et Charpentes

M11_{PLGC} : Dynamique des structures

M12_{PLGC} : Topographie- Routes – Géotechnique II

6ème Semestre :

M13_{PLGC} : Management.

M14_{PLGC} : Organisation et sécurité des chantiers.

M15_{PLGC} : Projet de fin d'études PFE.

M16_{PLGC} : Stage technique dans une société

Ou organisme professionnel (8 semaines)

Coût global de la formation

35 000 DH/ans

Procédure de sélection

Étude du dossier : basée essentiellement sur le profil

du parcours universitaire du candidat et sur les notes obtenues

Examen : les candidats dont les dossiers seront retenus

devront passer un examen concours écrit et éventuellement

un entretien devant une commission composée

d'enseignants-chercheurs et des professionnels qui

interviennent dans la formation (La Fédération Nationale du

Bâtiment et des Travaux Publics « FNBTP »).

Dossier de candidature

Demande manuscrite ;

Fiche de candidature dûment remplie ;

Curriculum vitae ;

Copies des diplômes ou attestation de réussite

Relevés des notes ;

Photocopie de la CIN ;

Dates limites

Date de dépôt de dossier :

Convocation à l'entretien :

Affichage des résultats :

Démarrage des cours :